

Chiffres 2015



Le mot du président **Jean-Christophe Duchon-Doris**

En 2015, pour la deuxième année consécutive, le tribunal administratif de Toulon a enregistré plus de 4 100 dossiers, soit une augmentation, depuis sa première année pleine de fonctionnement, en 2009, de plus de 40%. Le contentieux de l'urbanisme y est trois fois plus important qu'ailleurs (14,1 % des entrées), le contentieux de la fonction publique deux fois plus élevé (21 % des entrées) et les contentieux sociaux y occupent une part très importante (18,7 % des entrées). En revanche,

en l'absence de centre de rétention, le contentieux des étrangers n'y occupe qu'une part minime (6,6 % des entrées).

Le tribunal s'est efforcé de répondre à cette augmentation massive des entrées. Les sorties ont été cette année en hausse de plus de 10 % par rapport à l'année précédente et la productivité par magistrat, l'une des toutes meilleures de France, augmente significativement pour la deuxième année de suite. Par ailleurs, l'année 2015 a vu, au sein

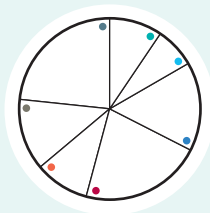
du tribunal, la montée en puissance des téléprocédures. Les affaires enregistrées fin décembre 2015 en mode Télérecours représentaient ainsi 71 % des entrées éligibles.

4 123
affaires enregistrées,
soit une hausse de **0,9%**
par rapport à 2014

3 649
affaires jugées,
soit une hausse de **9,6%**
par rapport à 2014

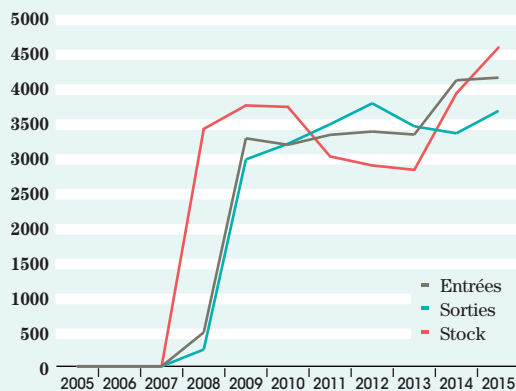
Délai prévisible moyen de
jugement
1a2m29j
- 1,8%
de 2009 à 2015

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES PAR TYPE DE CONTENTIEUX



9,7%	Contentieux fiscal
7,1%	Etrangers
15,8%	Fonctionnaires et agents publics
21,8%	Contentieux sociaux
9,8%	Police
12,7%	Environnement et urbanisme & aménagement
23,1%	Autres

NOMBRE D'AFFAIRES EN DONNÉES NETTES* (DEPUIS 2007)



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.